

Table des matières

I.	Les faits marquants de l'Année 2021	3
A.	La crise sanitaire	3
B.	Plusieurs faits marquants au niveau national concernant la Protection de l'Enfance.....	3
1.	Loi de Protection de l'Enfance finalement adoptée le 07 février 2022	3
2.	Une médiatisation et des actions de communication inédites	3
3.	L'année 2021 a été jalonnée par des actions et des mobilisations également inédites de salariés, personnels de directions et représentants des Conseils d'Administration des Associations en lien avec l'attractivité de notre secteur et les nécessaires revalorisations salariales.....	5
C.	Un renouvellement des deux directions et un nouveau pilotage associatif	5
II.	Des projets en lien avec les mesures.....	6
A.	Vers une plus grande modularité	6
B.	Contrôle de fonctionnement MJIE	10
C.	Evaluation interne à la MECS Baldy.....	10
1.	La prise d'indépendance et la sortie du dispositif ASE.....	11
2.	Vers un Projet de dispositif de Pôle d'Activité de Jour ?.....	13
D.	Le SAP fête ses 5 ans	15
E.	Du côté des unités de vie : des enjeux d'adaptation aux publics accueillis ?	16
F.	Des dispositifs en appuis de l'AEMO toujours opérants, cohérents et ressource pour les enfants et les familles.....	18
1.	Le Dispositif de Remobilisation des Jeunes.....	18
2.	Le Dispositif de Relations Familiales	19
3.	L'intervention des TISF	20
G.	Le Service de Réparation Pénale	21
III.	Des problématiques récurrentes rencontrées	22
IV.	Des projets de territoire	23
	L'équipe de MONTPELLIER GANGES – Rapport activité 2021	24
V.	Une évolution des pratiques avec le développement des actions collectives et de supports à l'accompagnement éducatif.....	28
A.	Initiation pancrace et cross training.....	28
B.	Sortie éducative au centre équestre les Ecuries de la Plaine à LA BOISSIERE.....	30
C.	Atelier Halloween du 03 novembre 2021 à GIGNAC.....	32
D.	Atelier dans le cadre de la réparation pénale	33
E.	Actions collectives, sorties éducatives et ouvertures culturelles dans le cadre de l'IED.....	33
F.	Accompagner autrement avec l'utilisation d'Objets flottants	35

G.	Le temps des parents	35
H.	Le SAP : des vacances hors les murs.....	36
VI.	Une politique de formation toujours ambitieuse	38

I. Les faits marquants de l'Année 2021

A. La crise sanitaire

En premier lieu l'année 2021 a une nouvelle fois été impactée par la crise sanitaire. Celle-ci a eu des effets sur l'absentéisme en lien avec les arrêts de travail et sur un niveau encore élevé de travail à distance en conformité avec les directives ministérielles et en lien avec les fermetures de classe. Les équipes de la MECS Baldy ont été énormément mobilisées par la nécessité d'organiser les remplacements et la continuité de service dans un contexte de tension forte en termes de recrutement. Du côté du Milieu Ouvert, le risque d'isolement des professionnels était sans cesse mesuré et nous avons tenté de maintenir une organisation suffisamment souple pour permettre et favoriser le travail d'élaboration collective qui sous-tend cette activité. Comme en 2020, nous devons féliciter et rendre hommages aux professionnels de toutes catégories qui ont faits preuve d'un investissement sans faille et d'un engagement conséquent au service de nos missions, des familles et des enfants, malgré le contexte anxiogène et mouvant consécutif à la pandémie.

B. Plusieurs faits marquants au niveau national concernant la Protection de l'Enfance

1. Loi de Protection de l'Enfance finalement adoptée le 07 février 2022

C'est principalement au sein de groupes régionaux de la CNAPE mais également au sein d'instances partagées avec l'URIOPSS Occitanie que nous avons pu contribuer à des travaux, enquêtes et communications en lien avec le projet de Loi de Protection de l'Enfance finalement adoptée le 07 février 2022. Nous regrettons que les ambitions dans un premier temps marquées du projet de Loi, en cohérence avec la Conférence de Consensus, n'est aboutie finalement qu'à un ensemble de mesures jugées timides, certes cohérentes et attendues, notamment concernant les jeunes majeurs. Nous nous interrogeons sur le financement des mesures, qui n'ont pas été budgétées dans le cadre de la loi de finances pour 2022. Bien qu'une compensation financière soit promise par l'État, les départements principalement en charge de leur application, sont-ils en capacité de les mettre en œuvre alors que leurs finances sont exsangues et que leur autonomie financière est quasi inexistante ?

2. Une médiatisation et des actions de communication inédites

Longtemps quasi inexistante au sein des grands médias et auprès du grand public, la Protection de l'Enfance c'est cette année illustrée notamment au travers de documentaires, de films et de débats télévisés. C'est malheureusement sous le prisme de scandales et à travers une vision extrêmement critique qu'elle est apparue, décrite comme un système « *broyant des enfants* », inopérant, maltraitant et dysfonctionnant. Les bonnes pratiques pourtant nombreuses, et les évolutions extrêmement positives, notamment du côté de la prise en compte des besoins des enfants, de la parole de ceux-ci comme de leur famille, sont apparues trop à la marge.

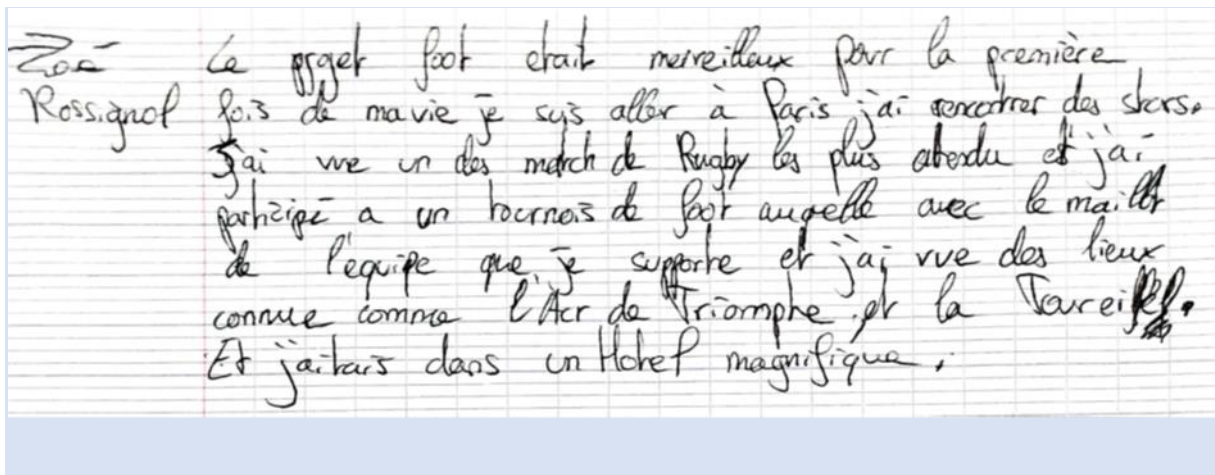
La CNAPE a su réagir en organisant un événement de communication exceptionnel. A l'initiative de Mohamed Bouhafsi ambassadeur de la CNAPE, la Protection de l'Enfance a été mise à l'honneur les 20 et 21 novembre 2021. Un tournoi amical de football au Stade de France a été

organisé réunissant 240 enfants accompagnés par des associations membres de la CNAPE. Le 20 novembre au soir, les enfants et leurs éducateurs étaient au Stade de France pour le match historique opposant la France à la Nouvelle- Zélande. A la mi-temps, Jamel Debbouze a délivré, dans une vidéo retransmise en direct, un message fort sur la protection de l'enfance et l'importance du « 119 Allô Enfance en Danger ». Cyrille Obam, Assistant de Service Social exerçant des mesures d'investigation sur le territoire Sétois a soutenu ce projet pour l'APEA : « Douze enfants (6 filles et 6 garçons) suivis par l'APEA34 et par l'Enclos St-François (AJESF-CPNDL) vont participer à la « Ligue des Enfants », organisée par la CNAPE et parrainée par le journaliste Mohamed BOUHAFSI, qui aura lieu les 20 et 21/11 prochains au Stade de France. Dans cette optique, nos petits protégés ont rencontré ce mercredi 10/11 des joueuses et joueurs professionnels du MHSC, qui leur ont remis en main propre leur équipement aux couleurs du club, pour les représenter dignement lors de cet événement. Comme vous pouvez l'imaginer, cette journée a été magique pour les enfants – et aussi pour les adultes ! –, qui sont tous repartis avec des étoiles plein les yeux. Les joueuses/joueurs ont été remarquables de disponibilité, de gentillesse... » Notre équipe est même arrivée en demi-finale au Stade de France !



SANNA : « Le week-end a été très chouette on a vu plein de célébrités comme des youtubeurs et tiktokeurs connus. A proximité de la Tour Eiffel j'ai vu des bâtiments avec plein de lumières bleues on se serait cru au palais de Yasmine. On a mangé avec Mr TAQUET pleins de bonnes choses et on pu discuter avec lui autour d'une table gigantesque. C'était différent de la MECS, c'était magnifique, je veux y retourner car j'ai que de beaux souvenirs du week-end »

SAMIA : « Je suis trop contente d'avoir été à Paris voir le stade immense et l'équipe de France vaincre les All Blacks. J'ai joué au foot avec des équipements géniaux et j'ai apprécié avoir un trophée et une médaille. Le repas que nous avons partagé était le meilleur de mes repas car il y avait plein de bonbons et de chocolats. Un youtubeurs est venue poser avec moi en me tenant par l'épaule. J'étais trop trop contente et je veux y retourner mais cette fois ci sans perdre de match de football pour gagner toute les autres équipes »



3. L'année 2021 a été jalonnée par des actions et des mobilisations également inédites de salariés, personnels de directions et représentants des Conseils d'Administration des Associations en lien avec l'attractivité de notre secteur et les nécessaires revalorisations salariales.

Des motions ont été adressées aux pouvoirs publics et à leurs représentants, des milliers de cartes de vœux envoyées au Ministère, plusieurs manifestations ont rassemblé de nombreux travailleurs sociaux. Salariés et employeurs partagent en effet les mêmes constats : les métiers du social et de l'éducatif souffrent d'un manque criant de reconnaissance et en premier lieu du côté des salaires, et ce quel que soit leur fonction. Cette mobilisation devra se poursuivre en 2022 et nous auront à être vigilent aux enjeux liés à la refonte de la Convention Collective 66. Les difficultés majeures de recrutement auxquelles nous sommes confrontées et qui impactent nos organisations sont en lien direct avec ce besoin de revalorisation des salaires et des métiers.

C. Un renouvellement des deux directions et un nouveau pilotage associatif

Le renouvellement des deux directions, suite au départ de Madame Lambert des SMO fin 2020 et au départ à la retraite de Madame Devé dans le courant de l'été 2021, a permis aux équipes de direction, composées des chefs de service de chacun des établissements, et au Conseil d'Administration de l'association, de questionner le pilotage associatif. Les deux directions et la directrice adjointe des SMO se sont constituées en CODIR (Conseil de Direction) afin de traiter de l'ensemble des sujets transverses, qu'ils soient techniques, stratégiques ou liés à des questions de management. Ce CODIR est en lien étroit avec le Bureau de l'Association qui discute des orientations proposées avant qu'elles ne soient validées en Conseil d'Administration. Les représentants du personnel ont également été consultés. De ce nouveau mode de pilotage découle un travail sur l'ensemble des organisations au travers de l'actualisation des organigrammes, des référentiels métiers et des fiches de fonction. La volonté associative et de tendre à un fonctionnement de plus en plus collaboratif voir coopératif. Il s'agit dans un premier temps de clarifier les rôles et fonction de chacun pour reconnaître leur périmètre de responsabilité. Les modalités de participation des acteurs qu'ils soient salariés, voir personnes accompagnées ou accueillies, restent à définir et à construire en prenant en compte les différents champs d'intervention et d'exercice des mesures. L'écriture en 2022

du Projet Institutionnel de l'APEA, réunissant les deux établissements, sera l'occasion de poursuivre le travail engagé. Les liens entre la MECS Baldy et les SMO se nouent au travers des différents projets, des actions éducatives, des formations et des parcours d'enfants. La majorité des enfants accueillis à la MECS ont bénéficié de mesures exercées par les SMO. Des articulations sont à construire dans l'intérêt des enfants et des familles pour les SMO avec la MECS Baldy comme avec les autres MECS du Département, tout en préservant et en réaffirmant le rôle des services départementaux dans la mise en œuvre et le pilotage de ces parcours.

II. Des projets en lien avec les mesures

A. Vers une plus grande modularité

L'APEA34 souhaiterait faire évoluer son offre de service afin de s'adapter plus facilement et de manière plus souple aux besoins des enfants et des familles. Citons la recommandation en ce sens du rapport de la Démarche de Consensus de l'IGAS de 2019 : « *Intensifier, moduler, mieux articuler les interventions dans le cadre juridique actuel pour apporter une aide renforcée à la fois à l'enfant (dans les temps qui lui sont propres) et à sa famille, pour travailler davantage sur les ressources de leur environnement et avoir plus de temps pour des partenariats opérationnels autour des situations.* ». Nous repérons des possibles expérimentations :

- d'une AEMO avec Hébergement sur le territoire du Bassin de Thau (équipe de territoire de Sète et MECS Baldy).
- d'une AEMO Intensive ou Renforcée. Cette mesure pourra être catégorisée et/ou ordonnée lorsque les axes de travail avec la famille et auprès de l'enfant sont multiples ; lorsque les objectifs de la mesure sont multiples, lorsque les vulnérabilités sont multiples, lorsque la situation est complexe et les partenaires multiples ; lorsque l'enfant est âgé de moins de 6 ans.

L'équipe de territoire Littoral a travaillé cette année sur la question de l'intervention en Petite Enfance. Ce travail de diagnostic fait en réseau et en partenariat dégage des pistes et des perspectives constituants des avancées majeures susceptibles d'être dupliquées sur l'ensemble des territoires !

EQUIPE MONTPELLIER LITTORAL

Groupe de Réflexion 2021

Les Modalités d'intervention auprès des enfants de 0 à 3 ans

Une récente expérience a généré beaucoup d'émotions et a fait émerger une problématique concernant les interventions et accompagnements auprès des jeunes enfants, particulièrement lorsqu'aucun extérieur n'est mis en place.

Plusieurs membres de l'équipe Montpellier Littoral ont donc éprouvé le besoin de se questionner sur le contenu de nos interventions.

Alors que l'évaluation de la pourvoyance des besoins spécifiques du jeune enfant résulte de notre seul regard, nous souhaitons réfléchir au contenu de nos interventions.

1. Phase de diagnostic partagé

Le groupe a pu nommer un ensemble de questions et d'attentes vis-à-vis de ce travail :

- *Comment identifier les besoins non pourvus d'un enfant en bas âge dans les situations où il n'y a pas d'extérieur et où le travailleur social n'a pas le temps d'accompagner ces parents vers les structures petite enfance ?*

- *Quels sont les éléments nécessaires pour évaluer que la situation de tel enfant est rassurante ou inquiétante sur des temps de vie différenciés ?*

Disposons-nous d'outils pour l'observation de la relation parents-enfants ?

- *Identifier les outils et répertorier les lieux possibles pour orienter.*

En prenant en compte l'environnement familial, la mise en place d'extérieur ou non, ainsi que le contexte, à quel moment une orientation est-elle pertinente et pourquoi ?

- *Quels outils sont aujourd'hui à notre disposition, quelles ressources avons-nous en interne ?*

Comment pouvons-nous travailler la relation parents-enfants ? Sur quel référentiel pouvons-nous nous appuyer ?

- *Quels jeux, quelles stimulations, quels extérieurs pouvons-nous proposer, quels conseils donner aux parents ?*

- *Existe-t-il des possibilités de co-intervention (avec une puéricultrice, par exemple) pour observer ces enfants ? Qu'est-il important de cibler ?*

- *Pour quelle tranche d'âge plus précisément ?*

Cette tranche d'âge (les 0/3 ans) nous interpelle et tous les professionnels ne sont pas forcément à l'aise pour ce qui est des connaissances et compétences parentales à activer.

- *Cette difficulté identifiée, manquons-nous de temps (pour orienter vers l'extérieur, par exemple) et/ou d'outils ?*

- *Si l'une de nos situations concerne cette tranche d'âge, pouvons-nous/devons-nous faire intervenir systématiquement un(e), collègue pour aider à l'observation, quitte à ce que le binôme ne soit que ponctuel si les observations sont rassurantes, le nommant aux parents ?*

Ce travail en binôme (avec un collègue formé dans la petite enfance, si possible) peut-il être un outil concret/supplémentaire pour un avancement de la mesure (comme le dispositif des relations familiales - DRF) ?

- *Essayons-nous de créer des outils pour l'équipe Littoral qui puissent également servir aux équipes des autres territoires ?*

- *Nos besoins ayant été identifiés (être mieux outillés dans nos interventions avec des référentiels, à partir d'outils existants, avoir un support commun à tous, devons-nous aussi imaginer des outils, s'orienter vers des structures extérieures ?*

Dans le cadre de nos échanges, d'autres pistes de réflexion sont avancées :

Pourrait-il y avoir un ou plusieurs référent(e/s) petite enfance ? Et pour qui ? L'équipe Littoral ou les services de milieu ouvert (SMO) ?

L'intervention d'une psychologue qui viendrait nourrir nos réflexions (autour d'une table ronde, par exemple) est-elle possible ? Quid d'un partenariat avec le service d'accompagnement personnalisé (SAP) petite enfance ?

Il faudrait pouvoir évaluer dans le collectif ce qu'il se passe pour le petit enfant, par le biais d'actions collectives – en présence d'un (ou plusieurs) travailleur (s) social (aux) mais surtout des lieux où des parents se rencontrent pour échanger autour de leurs postures parentales, tant sur leurs expériences positives que sur leurs difficultés.

Il pourrait être recherché un sentiment plus fort d'être sur un pied d'égalité entre parents plutôt qu'entre parents/TS, exemple des groupes de parents qui étaient organisés à l'APEA (avant le début de la crise sanitaire).

À travers un exemple donné, nous nous questionnons sur le référentiel à adopter.

Devons-nous nous inquiéter si nous observons un enfant d'un an et demi dormant avec sa mère/ses parents ? Tout dépend de l'histoire de la famille, de l'expérience personnelle du travailleur social aussi... Qu'observons-nous ? Qu'est-ce qui est inquiétant ?

Quels sont les besoins d'un nourrisson/ de l'enfant entre 2 et 3 ans ?

Comment un enfant peut-il se séparer et s'individualiser ? A quel moment peut-il accepter cette séparation et comment accompagner les parents durant cette période ?

Comment un parent parle-t-il de son enfant ? Le reconnaît-il comme un être singulier ? Que repère-t-il de son caractère, de sa personnalité, de son rythme de vie, de ses besoins ?

Demander aux parents de décrire la journée de leur enfant peut également nous aider dans notre observation/évaluation.

- Devons-nous partir sur des outils déjà existants ?

Par exemple, la « grille d'évaluation des interactions précoces de Bobigny » est une grille qui permet un « screening portant sur le développement psychologique et somatique de l'enfant (examen physique général, neurologique et moteur), les grandes fonctions (alimentation, sommeil) ainsi que les interactions » et les éléments sur lesquels nous devons être vigilants.

- Pouvons-nous évoquer ces problématiques au sein des instances de réflexion sur une situation (IRS), en lien avec le département ? ou auprès du responsable petite enfance de la Mairie, afin d'obtenir prioritairement des places en crèche pour les enfants bénéficiant de mesures administrative et judiciaire ?

- Quel partenariat établir ?

Parfois, des signes inquiétants entravant une bonne évolution de l'enfant sont repérés : le nourrisson/ le jeune enfant reste trop dans son lit, a peu de stimulations et/ou de jeux, etc.

Les éléments observés constituent un frein pour ce qui est de l'entrée dans les apprentissages et ne sont pas sans répercussion sur la vie sociale à venir de l'enfant.

Que faire si ces inquiétudes partagées avec les parents ne font pas sens pour eux ?

Ces éléments inquiètent et vont avoir des répercussions sur le développement de l'enfant, sans pour autant être suffisants pour demander un placement. Quelles sont nos marges de manœuvre ?

Nous avons ces préoccupations pour tous les âges mais les répercussions sont-elles plus importantes pour des enfants de cet âge ?

De quels leviers stratégiques disposons-nous dans notre travail auprès des familles ?

Quels sont les besoins du tout-petit pour bien se développer et comment le travailler avec les parents ?

Quels outils pouvons-nous proposer ?

Nous pouvons également nous baser sur la formation des besoins fondamentaux. Le livret que nous avons eu dans le cadre de cette formation peut être un outil utile.

Quelles sont les empêchements et les ressources des parents ? Comment les identifier et partager notre évaluation avec eux dans l'intérêt de l'enfant ?

*Nous établissons des **perspectives de travail** :*

- Rechercher et collecter des documents (publications, vidéos, etc.) et des outils existant déjà pour répondre à la question « quelle évaluation de la pourvoyance des besoins des enfants de 0 à 3 ans au regard des moyens à notre disposition ? »

- Prospecter les différents partenaires pertinents.

2. Phase exploratoire documentaire et partenariale

Dans un second temps, en mai 2021, nous nous réunissons pour échanger autour des documents collectés et voir lesquels pourraient nous servir de support d'intervention.

*Un **fichier ressources** a été créé pour les centraliser, il ne demande qu'à être utilisé et enrichi.*

*En septembre 2021, nous rencontrons **Julia MAYNARD, coordonnatrice Petite Enfance sur l'Agglomération du Pays de l'Or.***

La Communauté d'Agglomération propose des crèches collectives sur les communes suivantes :

- La Maison des Enfants 1 à Mauguio (90 places pour les 0 à 3 ans)*
- La Maison des Enfants 2 à Mauguio (36 places pour les 18 mois à 3 ans)*
- La structure « Aigue Vive » à Mudaison (40 places pour les 0 à 3 ans)*
- La structure « Mar'Motte » à la Grande-Motte (40 places pour les 0 à 3 ans)*
- La structure « Les Mouettes » à Carnon (24 places pour les 0 à 3 ans)*
- La structure « Les Moustics » à Candillargues (28 places pour les 18 mois à 3 ans)*
- La structure « Les Pitchouns » à Palavas-les-Flots (40 places pour les 0 à 3 ans)*
- Une Halte-Garderie à la Grande-Motte (20 places pour les 0 à 3 ans)*

Un même établissement ou service dit « multi-accueil » peut associer l'accueil collectif (crèche, halte-garderie) et l'accueil familial (assistants maternels).

Depuis le 1^{er} septembre 2021, les établissements d'accueil du jeune enfant ont l'obligation de se doter d'un référent santé et accueil inclusif. Il a pour mission de favoriser la prise en charge des enfants atteints de maladie chronique ou de handicap et intervient auprès des crèches en fonction des besoins et projets de chaque gestionnaire.

Le Référent Handicap travaille en lien étroit avec les services de Protection maternelle et Infantile (PMI) et tous les acteurs locaux en matière de santé et de handicap. (Services médico sociaux, Centres d'action médico-sociale précoce - CAMSP). Il contribue, en partenariat avec l'équipe de la crèche, à la mise en œuvre du Projet d'Accueil Personnalisé et des accompagnements spécifiques tant au sein de la structure qu'auprès des familles (démarche d'orientation vers le CAMSP, constitution d'un dossier auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie, etc.). La plupart des crèches sont conventionnées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Cela permet aux familles de bénéficier d'une allocation, le Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG), versée en fonction des ressources des parents.

La Coordinatrice est en lien régulier avec les Directrices des lieux d'accueil et les Référents Handicap. Elle peut accompagner la famille et l'orienter dans son choix de mode d'accueil. Elle a en charge le développement du projet intercommunal dans le secteur de la Petite Enfance et met en place les Commissions d'admission en lien avec les élus des différentes communes concernées. La Coordinatrice gère les demandes d'accueil dans les structures Petite Enfance. Un travail en partenariat avec l'APEA est tout à fait possible sur les communes du Pays de l'Or.

Dans le cadre d'une demande d'accueil occasionnel, une évaluation singulière de la situation sera sollicitée auprès du Travailleur Social à l'origine de la demande afin de cerner au mieux les besoins de l'enfant. Le lien avec la Coordinatrice et la PMI est nécessaire. Un dossier de demande de prise en charge sera constitué avec la famille.

Il est à noter que l'agglomération du Pays de l'Or propose quatre Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAEP), pour les enfants de 0 à 6 ans, dont l'entrée est libre, gratuite et anonyme. Il s'agit de lieux dédiés à l'ensemble des familles pour les soutenir dans l'exercice de leur fonction parentale et éducative avec comme support l'échange avec d'autres parents et des professionnels.

Le mois suivant, en octobre 2021, nous rencontrons l'équipe PMI de Mauguio.

Nous nous rendons dans les locaux du STS de Mauguio. Après avoir présenté les modalités de leur intervention, la Responsable Territoriale PMI nous expose les limites de cette dernière (moyens matériels et humains).

L'équipe intervient sur les secteurs de Mauguio, Palavas-les-Flots, Carnon et la Grande-Motte.

- **Evaluer la faisabilité d'un partenariat fonctionnel entre la PMI et l'APEA :**

Concernant ce point, notre échange nous a permis de constater des différentes postures en fonction de notre cadre d'intervention. En effet, la PMI intervient dans le cadre de la prévention alors que l'APEA intervient en Protection de l'Enfance. Pour l'équipe de PMI, leur accompagnement doit rester sous forme de libre adhésion de la famille. Par conséquent, le partenariat pourrait venir mettre un frein à l'accessibilité du lieu, dans le cadre des actions à mener.

L'APEA énonce son intention de pouvoir tenter de mettre en œuvre une à deux visites à domicile ponctuelles et communes avec une Puéricultrice afin de partager nos observations de la relation parents-enfants. L'équipe de PMI est ouverte à cette proposition, rappelant la nécessité de l'accord de la famille.

- **Echanger sur les différents outils/supports**

L'équipe nous a remis plusieurs supports à destination des professionnels et des familles :

- Application « 1000 premiers jours » ou le site internet équivalent : <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr>

- <https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/default/files/intervention-relationnelle.pdf>

- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) + flyers (à récupérer)

Parmi ces outils, certains sont à disposition des familles et des professionnels pour consultation, et d'autres peuvent servir de supports d'entretien. Ces derniers pourraient être mis à disposition dans les bureaux d'accueil réservés aux entretiens avec les familles ou en salle d'attente.

- **Echanger autour des dispositions possibles des familles en rupture de lien avec la PMI :**

Il arrive qu'il y ait rupture de lien entre la famille et le service PMI, pour différentes raisons. Nous nous sommes questionnés sur la possibilité de recréer un lien de confiance.

Nous pouvons informer le service de PMI lorsque nous avons une mesure, et vérifier si la famille est connue de leur service. Si ce n'est pas le cas, comment amener la famille à s'approprier le travail avec la PMI : accompagnement physique du TS de l'AEMO vers le Département ou travail de partenariat de la Puéricultrice avec l'AEMO dans la famille ?

3. Perspectives et développements

À ce jour, au-delà de cette mise en commun, ce travail d'engagement reste à poursuivre.

L'objectif sera, sur les autres zones de notre territoire d'intervention, de pouvoir trouver des dispositifs de droit commun, des lieux, des professionnels pouvant être repérés et investis par les parents pour soutenir leur parentalité et amener des éléments de réponses à leurs légitimes questions. Et, d'autre part, que ces lieux, et les professionnels qui y gravitent, puissent aussi venir étayer nos différentes interventions.

Le groupe de réflexion 2021 sur les interventions auprès des 0/3 ans de l'Equipe MTP LITTORAL :

-Cerise MERLE TISF AEMO

- Marie F CUISINIER ES AEMO

- Louisia MENIR ES MJIE

- Marine KRAUSS ES AEMO

- Laurent POUGET Chef d'Equipe Montpellier LITTORAL

B. Contrôle de fonctionnement MJIE

L'APEA34 a accueilli en 2021 un contrôle de fonctionnement par les services de la PJJ portant principalement sur notre activité de MJIE. Le contrôle a permis de reconnaître la qualité de la mise en œuvre des mesures par l'association. Le rapport dresse également un ensemble de préconisations et de recommandations qui vont constituer des supports de réflexions et de chantiers à mener sous l'égide d'un groupe de travail dédié à cette mesure.

C. Evaluation interne à la MECS Baldy

L'évaluation interne s'est faite au premier semestre 2021, ce travail a été mené dans des conditions difficiles du fait de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID 19. Finalisé au mois de mai le rapport d'évaluation interne a été transmis au Conseil Départemental. Depuis, il n'a pas pu faire l'objet d'une discussion avec la Direction Enfance et Famille ; ni être l'objet de communications et transformations institutionnelles : Covid 19 quand tu nous tiens !!! Pour autant les thématiques abordées et les perspectives soulevées dans ce rapport sont restées à l'œuvre dans les équipes et ont permis de continuer à penser les évolutions possibles en prenant en compte les préconisations et l'expertise des professionnel.le.s d'une part mais aussi les demandes et les attentes formulées par les RTEF et les TMS.

L'un des focus de cette évaluation portait sur l'accompagnement des grands adolescents (les plus de 16 ans) et les jeunes majeurs. En ce sens **l'équipe qui accueille les adolescents de Montagnac a maintenu une réflexion sur cette thématique et propose sa contribution :**

1. La prise d'indépendance et la sortie du dispositif ASE

L'équipe du foyer ados de Montagnac a choisi de développer le thème de la prise d'indépendance et de la sortie du dispositif de protection de l'enfance de type MECS pour les grands adolescents et les jeunes majeurs. Ce sujet a un lien direct avec l'autonomie des jeunes, en l'abordant du point de vue de l'enjeu subjectif pour chacun, des outils à proposer pour objectiver ce processus et des limites institutionnelles dans la mise en pratique de l'accompagnement.

Le départ de l'institution : quels enjeux ?

Le départ de l'institution reste toujours un moment délicat, une phase de déstabilisation. Les jeunes quittent ce qu'ils connaissent et les sécurise depuis plusieurs années pour certains :

- . le groupe de vie, le studio dans le foyer puis l'appartement extérieur dans la dimension fonctionnelle
- . les professionnels et les autres jeunes d'un point de vu affectif.

Cela afin d'aller vers un ailleurs fait d'incertitudes où ils vont être amenés à se gérer. La majorité des départs font suite à un projet professionnel ou d'étude, bien souvent dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur. Les enjeux se situent donc à plusieurs niveaux, faire en sorte que le départ ne soit pas vécu comme une rupture dans le parcours du jeune, et également tout mettre en œuvre afin de favoriser l'autonomie du jeune une fois installé. L'évolution de l'autonomie des jeunes est au travail tout au long de l'accompagnement et donc avant la majorité, au travers des outils institutionnels existants que sont les studios internes au groupe (qui comprennent une kitchenette), lieu dans lequel les jeunes se doivent d'organiser leurs courses, leur budget alimentaire et expérimenter une forme de gestion « hors du groupe », puis dans l'appartement extérieur à la MECS notamment. Un accompagnement pour les initier à leur prise en charge administrative est travaillé également : ouverture d'un compte bancaire, recensement, création d'un compte Amélie, la première déclaration d'imposition, dossier caf, inscription sur parcours sup etc....

Pendant la prise d'indépendance des jeunes prend une forme très variée, au regard du projet de chacun d'entre eux et de ce qui leur est propre (situation professionnelle/d'étude, financière, capacité à vivre seule ou non...) et l'accompagnement doit alors s'adapter afin de permettre que le jeune puisse avoir l'aide nécessaire pour aller au bout de ses intentions. Il s'avère opportun aussi que l'institution s'appuie sur sa capacité à proposer aux jeunes des expérimentations visant à ce qu'il gagne en autonomie, et qui l'aideront à se projeter vers une vie ordinaire plus aisément. Comme par exemple un soutien et un accompagnement pour s'engager et obtenir son permis de conduire.

L'articulation entre la MECS et les services du Département (DEF) apparait dans cette phase cruciale, afin de mettre en place un accompagnement sur mesure, actant la mise en place d'un soutien favorisant « l'envol » des jeunes. Ce travail conjoint nécessite une bonne coordination et une vitesse de réaction quant à la charge de travail que représente la sortie du dispositif des jeunes, ce qui par moment peut pêcher selon des éléments qui varient (période du départ du jeune, qualité de travail entre MECS et STS par exemple).

Nous l'avons expérimenté ces deux dernières années, les équipes du foyer et celles du département sont souvent dans l'urgence pour préparer le départ d'un jeune majeur lorsqu'il poursuit ses études. En effet les réponses sur parcours sup se font fin juin et lorsqu'un jeune doit poursuivre ses études dans une ville éloignée ou un autre département il faut parfois en deux à trois semaines trouver un appartement étudiant ou non selon les possibilités, payer les frais d'inscriptions, monter

un dossier CAF et trouver les financements que cela s'inscrive dans le cadre du droit commun ou non. Il n'existe pas de procédure bien définie ni de partenariat inter département facilitant les démarches. D'ailleurs il apparaît que les différents services et professionnels de la protection de l'enfance ne soient pas familiarisés à l'accompagnement dans le cadre de la poursuite d'étude. D'autant qu'il y a parfois plusieurs professionnels qui se relaient, cela devient alors un parcours souvent bien plus complexe qu'au sein d'une famille "ordinaire". Ce moment valorisant devient une période angoissante. La réflexion des équipes porte sur tous ces moments clés, l'évolution et l'amélioration de l'accompagnement des réponses éducatives pour être au plus près des réalités que vit un jeune majeur aujourd'hui.

Ce témoignage montre à la fois la préoccupation des équipes et des jeunes accueilli.e.s et la nécessité à transformer le parcours des grands adolescents de Baldy. En ce sens et dans la continuité des propositions faites dans le cadre du projet de CPOM avorté, il nous semble important de proposer un projet d'extension de capacité de 6 places pour les « grands » adolescents sous forme d'accueil en appartement externalisés. Il est également fondamental de repenser le projet des 16/21 ans en prenant en compte les préconisations nationales, l'entretien des 17 ans formalisé dans la loi de 2016 mais aussi de tenir compte de la spécificité propre au parcours de chacun. Rappelons que les jeunes à double vulnérabilité : placés à l'ASE et bénéficiant d'une notification MDPH sont l'enjeu à l'approche des 18 ans de différentes préoccupations qui ne se rencontrent pas toujours entre fonctionnement protection de l'enfance et fonctionnement MDPH : l'enfant est considéré comme tel jusqu'à ses 20 ans. Est soulevé également le désir des jeunes et les attentes de la famille, le besoin de protection et l'entrée dans la majorité (droit de demander ou non un accompagnement dans le cadre d'un CJM), la vulnérabilité de certains, l'absence d'orientation en ESAT ou en appartement thérapeutique (voir foyer de vie) etc.

Au 31 décembre 2021, nous pouvions déjà nous projeter sur le fait que **8 adolescents étaient âgés de 18 ou plus et que 5 adolescents avaient atteint l'âge de 17 ans**. Ainsi la question d'un accompagnement singulier prenant en compte le processus d'autonomisation continue de prendre tout son sens. Le travail nécessaire à conduire ces grands adolescents et les jeunes majeurs de façon progressive vers des dispositifs de droit commun est à l'œuvre. Tel que déjà évoqué en 2020 ce constat couplé à celui d'un besoin de réponses diversifiées permettant « l'autonomisation » des jeunes nous amène à « bricoler » des réponses en articulation avec le département pour répondre aux besoins singuliers de ce public ciblé.

Cette réflexion portée dans l'évaluation interne nous permet d'interroger et de transformer nos pratiques et nos choix éducatifs et organisationnels. Nous regrettons de n'avoir pas pu faire participer les familles des jeunes et seulement partiellement les jeunes accueillis au cours de cette évaluation, néanmoins c'est à partir de nos pratiques avec eux dans un quotidien riche d'expérience et de partage que ces évolutions peuvent émerger. Même si le suivi du déploiement du plan de préconisation issu de l'évaluation interne n'a pas été structuré, des temps de rencontres régulières de l'encadrement autour de ces thématiques ont pu se faire au second semestre, en articulation avec le travail de refonte de notre projet institutionnel.

En ce sens, les dispositifs de placement des quatre accueils collectifs d'une part et du SAP/SAF demeurent l'objet de travail et de questionnement qui portent sur le savoir-faire des équipes, les limites de ces différentes modalités d'accueil, les espaces intermédiaires et les passages des unités dites des Petits (6/15 ans) vers les foyers des adolescents.

2. Vers un Projet de dispositif de Pôle d'Activité de Jour ?

Les projets du Service du SAP, du Service du SAF, des Unités éducatives et foyers sont conformes aux attendus législatifs (Conformément à l'article L311-8 du CASF), et proposent les modalités d'organisation et de fonctionnement du service ; toutefois, les documents n'évoquent pas de dimension « projective » et doivent être réactualisés. Ce travail s'est amorcé au dernier trimestre 2021.

D'autre part, un travail est en cours depuis septembre 2021 quant aux services d'Accueil de jour : le SEJ et la plateforme, ainsi que l'atelier de soutien et de remobilisation. Le souhait des équipes de mettre en commun leur réflexion pour proposer une offre structurée et cohérente est amorcée. La rédaction d'un projet est en cours pour aller vers un dispositif de Pôle d'Activité de Jour. Tel que préconisé, l'équipe du SEJ a transformé ses modalités d'accompagnement, ce dont témoigne la **contribution de Madame SAMADI, éducatrice spécialisée au SEJ** :

DE L'ÉVALUATION INTERNE A UN PROCESSUS D'EXPERIMENTATION

En septembre 2021, à titre expérimental, nous avons repensé le fonctionnement du service éducatif de jour en s'appuyant sur les derniers textes de loi concernant la protection de l'enfance d'une part et suite à la réflexion menée lors de l'évaluation interne et l'évolution de nos pratiques professionnelles. Il nous semblait donc opportun de pouvoir répondre au plus près des besoins fondamentaux de l'enfant ainsi qu'aux attentes des familles. La prise en charge a plutôt évolué vers des temps plus individualisés pour mettre au travail les problématiques de l'enfant tant sur le volet scolaire que médical et familial entre autres.

Nous effectuons des visites à domicile régulièrement, en présence ou non de l'enfant, en lien avec les objectifs fixés lors du projet personnalisé de l'enfant et ce en coordination avec les acteurs de terrain qui interagissent autour de la situation du jeune accueilli. Il peut être proposé un temps de rencontre duelle au service pour accompagner les parents dans le repérage de leurs difficultés (cadre-limites-règles) mais aussi leur permettre de repérer leurs propres compétences parentales et utiliser la boîte à outils nécessaire à leurs besoins pour tenter d'y pallier /remédier. Nous avons proposé des sorties familiales afin d'évaluer les écueils, de pouvoir observer la relation mère/enfants ou parents/enfants, les interactions entre les membres de la famille et ainsi s'appuyer sur les compétences parentales (savoir-faire, savoir-être) et leurs connaissances de leur enfant pour mieux appréhender l'accompagnement, la prise en charge des enfants en fonction des besoins et d'instaurer une relation de confiance avec le professionnel du service. Cela nous permettant de reprendre leurs difficultés, de pouvoir les aider à les repérer et à mieux se sentir investis dans leur rôle de parents.

Aujourd'hui, au sein du service nous travaillons le rythme d'une journée autour d'un goûter, du temps des devoirs puis d'une activité autour d'un jeu. Nous pouvons intervenir sur les règles au service tout en tenant compte le cadre d'intervention mais aussi autour de la règle du jeu cela participe à la construction sociale et identitaire des enfants

Les enfants sont accueillis en petit groupe autour de temps ritualisés le soir à la sortie de l'école, ce qui leur permet de se mettre au travail dans un climat plus serein et de prendre en compte la singularité de chacun. Le professionnel est alors plus disponible et à l'écoute, son intervention bienveillante auprès de l'enfant facilite la réassurance, la confiance en soi peut être restaurée. Ce qui pouvait se faire plus difficilement dans un collectif plus conséquent.

La prise en compte de l'individu nous semble plus efficiente dans un petit groupe, nous pouvons travailler sur la posture d'élèves, sur ses lacunes scolaires, sur ce qui pourrait poser problème en classe et avec ses pairs. Nous pouvons donc proposer un soutien plus adapté à ses difficultés scolaires et travailler sur son comportement en lien avec les autres.

Les temps collectifs mis en place sur les temps de mercredis et sur une partie des vacances scolaires permettent à l'enfant de créer du lien, d'être en relation aux autres et au monde qui l'entoure : découverte de l'environnement, ouverture extérieure. Cela nous permet aussi de travailler sur les interactions entre les enfants et de les aider à comprendre leur place dans le groupe, le rôle qu'ils occupent dans le collectif (leader par exemple), les inter relations avec les autres (comportement violent, agressif, mise en retrait etc.).

La mixité des enfants accueillis (âge/milieu social) reste une richesse dans un groupe car cela peut permettre à l'enfant de s'identifier à ses pairs (fonctionner en miroir) mais aussi d'utiliser les ressources de l'autre pour favoriser son évolution.

Lors d'une réunion avec les parents, nous leur avons présenté le fonctionnement du service ainsi que la prise en charge qui leur est proposée. L'accompagnement est adapté à leur situation, les familles ont fortement soutenu et valorisé cette organisation innovante. Ils ont estimé que cela pourrait leur apporter une aide régulière dans les interventions de l'équipe. Cependant, ils ont soulevé le fait que la rythmicité des VAD était moindre, ils étaient demandeurs d'un accompagnement plus de proximité et plus régulier dans le temps. Ils ont pu faire remarquer que les interventions des travailleurs sociaux correspondaient au mieux aux besoins de leurs enfants et à leurs attentes.

Lors des temps d'expression des enfants (groupe de paroles -CVS) les jeunes ont pu dire que cela était plus facile pour eux de faire les devoirs le soir en tout petit groupe car ils sont plus en lien avec les adultes, qu'ils ont aussi plus la possibilité de faire des temps de jeux et qu'ils peuvent accéder à la culture (découverte maisons des savoirs, visites de musée et autres activités). Toutefois, ils trouvent aussi important de pouvoir aller à l'extérieur et de participer à diverses actions proposées à la maison d'enfant tels que l'atelier rap, la galette des rois, la fabrication des cartes de vœux etc. C'est aussi à travers des sorties extérieures qu'ils découvrent le monde qui les entoure ; il est à préciser que la majorité des enfants accueillis ne partagent aucune sortie et autre temps avec leurs parents sur l'extérieur.

Les temps d'ateliers proposés aux familles leur ont permis de favoriser le lien social et de rompre l'isolement. Les parents ont pu se sentir investis dans la prise en charge de leurs enfants. Ils se sentent responsabilisés dans leur rôle de parents. Nous constatons qu'ils s'impliquent plus dans la prise en charge grâce au soutien proposé par l'équipe dont les divers accompagnements vers l'accès aux soins (tels que suivi psychologique, ergothérapeute, orthophoniste) et l'accès à la scolarité par exemple en étant accompagné lors d'équipe éducative ou de conseil de discipline de leur enfants et les associant au projet de leur enfant.

Nous avons travaillé aussi sur l'autonomie pour les collégiens, en responsabilisant les parents afin que les jeunes puissent se rendre au service en utilisant les transports en commun.

La guidance parentale travaillée au domicile avec les familles a permis de prendre en considération leurs compétences en s'appuyant sur les connaissances de leur enfant et leur parcours de vie. Nous avons tenu compte de la dimension culturelle et du contexte dans lequel ils ont évolué. Nous constatons que le parcours de vie de ces familles est souvent chaotique, qu'elles sont fragilisées par leur situation sociale et les conditions précaires dans lesquelles elles vivent et dû composer avec le contexte sanitaire actuel qui les a fortement impactées.

Nous constatons que du fait que la mesure SEJ reste administrative et sollicitée par les parents facilite l'accès au domicile, nous y sommes attendu.es et accueilli.e.s par les familles. Elles arrivent à parler librement de leur quotidien, des écueils qu'elles rencontrent et comment nous pourrions les aider. Nous observons une adhésion à la mesure. Les familles semblent actrices du projet de leurs enfants, nous pouvons travailler en « co-équipe » avec elles, elles répondent favorablement au soutien qui leur est proposé. Nous sommes de moins en moins perçu.e.s comme uniquement des éducateur-trice-s du « soutien scolaire » et de plus en plus fréquemment sollicité pour une intervention globale qui s'inscrit dans le contexte d'une mesure de prévention pour les enfants et au service de la dynamique familiale.

Pour conclure, l'évaluation interne a mis en exergue le fait que la MECS de Baldy du fait de la coexistence de ses Services de placement et de ses services d'accueil de jour, facilite la continuité de parcours pour les jeunes accompagnés, et répond aux besoins des territoires.

D. Le SAP fête ses 5 ans

La mesure SAP est toute jeune, elle a vu le jour il y a 5 ans à Baldy. Un travail considérable de réflexion et d'élaboration de ce projet a été mené par les équipes sous la direction précédente. Tout comme se rêve la venue d'un enfant, une fois celui-ci venu au monde commence alors le travail de confrontation à la réalité et bien entendu ce réel est parfois éloigné de ce qui avait été imaginé. La cheffe de service du SAP est inscrite dans ce projet depuis son ouverture et continue avec son équipe d'œuvrer quotidiennement pour le faire vivre dans une visée d'amélioration. **Ainsi, Madame Valente, cheffe de service du SAP nous offre une contribution 2021 « d'une mesure sur mesure.**

UNE MESURE SUR MESURE

Existant depuis 2016, le SAP arrive au terme d'un premier cycle qui nécessitera d'en évaluer les outils, la dynamique, ses points forts et ses points d'amélioration. Cette évaluation devra également porter sur les ajustements à effectuer selon les moyens attribués à notre établissement.

En 2021, le SAP, en termes de moyens c'est entre autres choses :

- Une équipe dédiée
- Un espace dédié
- Des outils institutionnels et spécifiques au bénéfice des enfants et de leurs familles

Le SAP c'est également la mise en œuvre pour notre établissement de ce que nous nous plaçons à nommer le « troisième métier ». En effet, l'équipe tout en conservant son identité professionnelle tournée vers l'hébergement, a su développer une technicité particulière à l'intervention dans le milieu naturel de l'enfant (VAD, accompagnement enfants et parents...).

Si 2020 et sa crise sanitaire est venue créer une réelle distorsion de l'activité du service (repli permanent de plusieurs enfants, suspension temporaire de VAD et modalité des VAD bouleversée), 2021 représente donc l'année durant laquelle peu à peu notre organisation recherchera un équilibre, une adaptation dans un contexte sanitaire qui reste délicat et incertain.

2021 est donc également une année où il a fallu pour l'équipe du SAP agir sur les phénomènes de replis constatés auprès des enfants et de leurs environnements. Certaines procédures d'accueil-repli ont été mises en œuvre et ont pu conduire également à des mesures de placement hors domicile en lien soit

avec des situations de conflits importants mettant en péril la cohérence du cadre éducatif parental soit le constat fait de maltraitances sur l'enfant.

La fonction du « faire ensemble » dont l'unité dédiée est le support auprès des familles et des partenaires : groupe de parole Parents, ateliers cuisine avec des partenaires extérieurs etc., retrouve peu à peu sa juste place.

L'intervention personnalisée au sein du domicile familial possible 24 heures sur 24 se voit amendée des temps d'accueils individuels ou collectifs sur l'unité dédiée SAP, où ces mêmes professionnels garantissent la cohérence de l'accompagnement pour l'enfant et complètent leurs observations éducatives.

Ce diptyque VAD / Hébergement assuré par l'équipe SAP vient garantir auprès de l'enfant et de sa famille la cohérence et le « sur mesure » de nos actions en respect de notre mission institutionnelle.

2022 devra être pour le SAP l'année d'évaluation qui permettra de mettre en œuvre les réajustements de nos outils en faveur de l'enfant et de sa famille.

La mesure SAP, après cinq ans de fonctionnement montre tout son intérêt dans le parcours des enfants confiés à la protection de l'enfance et d'inscription dans le territoire. Proposée du côté de la protection, elle montre tout son intérêt pour bon nombre de famille dans les effets sur la dynamique familiale et la possibilité d'une évolution permettant d'atténuer ou de faire disparaître le danger. Aussi, il nous semble judicieux de maintenir notre proposition d'extension du SAP pour des places dédiés aux enfants âgés de 3 à 6 ans, ce d'autant que nous sollicitons régulièrement des demandes dérogatoires pour accueillir les enfants de moins de 6 ans à la demande des RTEF ; en général pour accompagner une fratrie. Cette proposition assortie à la richesse de modalités d'accueil de Baldy permettant de répondre à la fois aux besoins identifiés pour les enfants, d'éviter des ruptures de parcours, de s'inscrire dans le territoire (formation, réseau social, ressources etc..) et de maintenir la pris en compte de l'accueil de fratrie soit dans le même dispositif (SAP) soit plus largement au sein de la maison d'enfants.

E. Du côté des unités de vie : des enjeux d'adaptation aux publics accueillis ?

Focus sur la difficulté des âges transversaux

Le groupe Bessilles de Montagnac accueille des jeunes de 7 à 15 ans inclus. Nous nous rendons compte que les temps du quotidien peuvent être compliqués compte tenu de cette différence d'âge car les besoins de chacun ne sont pas identiques.

En effet les besoins fondamentaux des enfants sont communs, mais ne sont pas travaillés de la même manière.

On se rend compte qu'il y en a plusieurs essentiels :

- *Le besoin de relations chaleureuses et stables*
- *Le besoin de protection physique, de sécurité et de régulation*
- *Le besoin d'expériences adaptées aux différences individuelles*

- *Le besoin d'expériences adaptées au développement*
- *Le besoin de limites, de structures et d'attentes*
- *Le besoin d'une communauté stable, de son soutien, de sa culture*
- *Le besoin de protection*

Mais il y a aussi le rythme de vie qui varie totalement en fonction du développement de l'enfant. Par exemple, un enfant de 7ans a besoin d'environ 10 à 12h de sommeil par nuit, alors qu'un jeune de 15 ans peut se contenter de 8h. De ce fait le rythme au quotidien diffère radicalement en fonction de l'âge du jeune accompagné. La difficulté est qu'on accueille des jeunes qui n'ont pas du tout les mêmes besoins physique, affectif, intellectuel et même sur le quotidien.

Donc nous relevons dans un premier temps un problème organisationnel dans l'espace et le temps. Une réponse a pu être relevée et travaillée, c'est l'aménagement de la salle de jeux.

Projet réaménagement salle de jeux

Nous projetons de l'aménager avec une télé et un canapé supplémentaire pour que petits et grands puissent, chacun de leur côté, profiter de leur programme préféré. Cette salle permettra aussi aux plus grands le soir de pouvoir passer du temps ensemble sans être dans le salon à proximité des chambres des petits. Elle permettrait aussi lors de la soirée télé, que le jeune profite pleinement de son moment sans que nous demandions sans cesse de baisser le volume. Mais aussi en salle « gaming » où une console de jeux pourrait être mise à disposition (sous condition et règlement) pour les enfants qui sont en demande de jouer à des jeux multimédias à plusieurs. Un coin détente avec pouf, livres, petite table et jeux de société serait aussi mis à disposition pour que les jeunes puissent aussi profiter de la tranquillité et d'un coin plus « cocooning » que le grand salon.

L'idée principale serait d'avoir la possibilité d'occuper deux espaces simultanément (l'un ne gênant pas l'autre si télé et jeux par exemple) et de mettre à disposition plus de supports de jeux et de lectures que nous n'avons pas aujourd'hui et que les enfants demandent. L'idéal serait d'installer dans la salle une petite bibliothèque ainsi qu'un petit meuble pour y ranger les jeux.

Il nous semble pertinent d'aménager cette salle qui serait plus contenante qu'un grand espace salon, plus propice au jeu et à la lecture. Situé loin de l'espace nuit, cela permettrait de l'occuper sans déranger ceux déjà couchés, et de respecter ainsi les différents rythmes liés aux différences d'âges des jeunes accueillis. Grâce à des jeux de lumières et de matières, guirlandes, pouf, tapis, les enfants pourraient investir ce lieu, s'y détendre ou partager un temps de jeux avec les autres jeunes. Actuellement cette salle ne sert pas ou très peu.

Avoir un tel espace pourrait également être utile lors de conflit afin de décroiser et de scinder le groupe pour l'apaiser. Il serait aussi très utile, lors de la sortie des classes, pour pouvoir faire avec les petits (et les plus grands lorsqu'ils ont besoin d'aide) les devoirs. En effet, actuellement les devoirs sont réalisés dans la cuisine ce qui est un peu dérangement car ce temps se passe souvent lorsque la maitresse de maison confectionne le repas.

Le coin « cocooning » pourrait être aussi utile, de 20h à 20h30, pour faire un moment histoire du coucher avec tous les petits en même temps, afin d'éviter de le faire dans les chambres, et de créer un moment de partage entre les jeunes et l'éducateur en service.

Equipe éducative de Besilles à Monatgnac

F. Des dispositifs en appuis de l'AEMO toujours opérants, cohérents et ressource pour les enfants et les familles

1. Le Dispositif de Remobilisation des Jeunes

Extraits des questionnaires de satisfactions jeunes :

Je suis très content car je suis au CFA. Merci
Y.

Ca va tout va bien je suis rentré dans le monde du travail avec de la confiance. Je prépare un CAP Coiffure et ensuite un BEP
E.

Le DRJ m'a aidé pour le présenter, me déplacer et trouver un employeur
E.

Cela m'a permis une rescolarisation et d'avoir un stage
J.

C'est la concrétisation de mon projet
Y.

Extraits questionnaires de satisfaction professionnels :

Points forts :

- Disponibilité
- Connaissance des dispositifs
- Relation avec les jeunes

Points faibles :

- Mesure parfois un peu courte
- Basé beaucoup sur la motivation du jeune, ce qui est parfois la problématique du dit jeune ou de la situation, la discontinuité.
- Difficile de ne pas rentrer dans les enjeux de la problématique familiale parfois.
- La limite d'âge est à revoir selon les situations selon moi.

Ce que j'en retire :

- J'en retire beaucoup de bonheur (je plaisante)
- Le DRJ demeure un vrai plus pour le coup de boost et l'accompagnement physique et morale très régulier, qu'on ne peut pas avoir en AEMO ou pas longtemps.
- Le rapport des jeunes avec des professionnels de la protection de l'enfance sans les enjeux relationnels de l'AEMO (du type Juge, placement etc...) peut être intéressant aussi.

Point forts le lien régulier avec le jeune et l'ensemble des dispositifs que vous maîtrisez plus que moi avec des objectifs très ciblés.

La difficulté principale, la distance avec Sète et de se coordonner plus souvent. J'ai par moment l'impression de deux interventions distinctes sans parvenir à vraiment travailler ensemble dans une proximité.

Bonne fin de semaine,

CY

2. Le Dispositif de Relations Familiales

Paroles de Travailleurs Sociaux :

« Le Dispositif de relations Familiales permet de dégager l'aemo du conflit et se centrer sur l'enfant. Il libère du temps pour travailler autre chose (orientation, posture éducative tec.). Par exemple pour des parents en boucle contre l'autre parent, le DRF offre un espace de parole pour les parents. Le parent n'a plus besoin alors d'occuper tout l'espace de communication et ainsi préserve l'enfant. Le DRF aide l'intervenant aemo et l'enfant à être moins exposé à la problématique parentale et conjugale ».

« Le Dispositif de Relations Familiales amène les parents à comprendre leurs responsabilités, leurs fonctionnements et ainsi prendre conscience des conséquences de leur fonctionnement sur l'enfant. »

« Le DRF est pour moi un lieu ressource : les conflits m'accaparent, m'envahissent. Je ne sais pas comment me positionner. Chacun a sa version, chacun veut avoir raison, tout est déformé, ça me rend fou. Ils cherchent à m'allier contre l'autre parent. Quand j'en parle au DRF je comprends mieux, ça m'aide à prendre du recul. Le DRF m'a aidé à retrouver ma place de travailleur social en AEMO, ma juste posture. Dernièrement, cela m'a soulagé d'entendre que c'était de la responsabilité des parents, et non la mienne. »

« Le DRF m'aide à prioriser et me centrer sur l'aemo, le suivi de l'enfant. Car souvent le conflit des parents, leurs attentes liées au conflit, font écran à l'intérêt de l'enfant »

« Le DRF apporte un regard différent et des clés de compréhension sur le fonctionnement familial ou le type de conflit. Le DRF aide à « déplier » la situation pour l'intervenant, mais aussi pour les familles. Le DRF aide les parents à comprendre leurs fonctionnements et à mesurer les répercussions sur leurs enfants. Le DRF permet à l'enfant de sortir de sa culpabilité et de l'enjeu dans lequel ils sont pris. »

« Le DRF ça économise l'aemo. J'ai compris le travail que je devais engager. J'ai pu différencier les attentes du JAF et Juge des enfants ».

« Quand le DRF est là on a davantage accès aux enfants. »

Paroles des familles :

« On a pu enfin se parler sans se crier dessus ».

« Heureusement que je suis passé par le DRF car enfin je me suis senti écouté, cela m'a apaisé, on avait le temps de m'écouter. J'ai pu réfléchir à mon comportement, je savais comment j'étais mais je ne savais pas combien c'était déconnant et ce que ça faisait à mes enfants. » (Situation où un père était assez virulent mais ne participait que peu à l'aemo).

« Heureusement que le DRF était là sinon on n'aurait jamais apaisé la guerre, et on ne se serait jamais parlé. On aurait perdu notre fille. »

« J'ai compris des choses, j'ai pris de la distance par rapport à mon rôle de père, j'ai pu parler différemment à ma fille » (situation où la fille refusait de voir son père dans un contexte d'un conflit parental de plus de 9 ans)

« J'ai adapté mes réactions et mes attentes à la temporalité et l'âge de mon fils ». (Pour une mère qui reprenait des liens après deux ans d'absence, l'enfant avait 11 ans)

« J'ai compris où je déconnais mais aussi que je n'étais pas fou, j'avais raison quand je m'inquiétais parfois de ce que faisait la mère. » - (Situation d'un conflit de plusieurs années où le père était vu par

la justice comme le parent dysfonctionnant et menaçant. Après deux ans d'intervention, il a pu récupérer la résidence des enfants après que la mère se soit montrée maltraitante physiquement sur ses enfants. Régulièrement il vient encore nous donner des nouvelles.)

« J'ai mieux compris les différences entre JAF et juge des enfants et comment il fallait faire ».

*« J'ai mieux compris comment on a construit notre couple, puis comment on a été des parents avec des envies et des projets différents, sans se le dire. Aujourd'hui le conflit et nos désaccords viennent de là. »
(Les parents s'invectivaient devant les enfants, problème d'une conjugalité mal réglée, avec une petite fille qui assistait à des disputes incessantes entre ses parents.)*

« J'ai compris que je lui envoyais des messages qui pouvaient lui laisser entendre qu'on allait se remettre ensemble. J'entretenais sa colère. » – (conflit entre parents avec instabilité dans l'organisation et de la violence verbale lors des passages de bras.)

« Je sais que j'ai abandonné mes enfants, que je n'ai pas été là pour eux. Je veux être là maintenant. Je sais que je veux aller trop vite et tout rattraper. Je peux comprendre que le père se sente exclu et qu'il soit en colère ». (Le père a élevé les enfants seuls pendant presque 10 ans, la mère depuis deux ans s'étant stabilisée et voulant reprendre une place auprès des enfants. Le conflit est très vif et il y a régulièrement des invectives. Les enfants en jouent. Le père peut se montrer violent.)

3. L'intervention des TISF

- Retours faits par les travailleurs sociaux référents des situations :

« L'accompagnement TISF va apporter un regard et une assistance spécifique sur les problématiques domestiques qui handicapent parfois fortement les familles. Le travailleur social référent d'AEMO n'a pas vocation à traiter ces problématiques de façon prioritaire pourtant ceux-ci parasitent ses missions. »

« L'accompagnement TISF va permettre une impulsion dans la mise en œuvre par des actes concrets du quotidien. Elle va dégager la famille de soucis qui pèsent sur sa capacité de mobilisation et qui freinent le travail sur une bonne prise en charge de l'enfant. »

« Elle peut accélérer la mise en route de prise en charge santé de par les accompagnements physiques. »

« La TISF, de part sa formation va faire une évaluation plus fine du fonctionnement domestique (administratif, budget...) ».

« Le renfort de l'accompagnement par la TISF permet une aide humaine, une personne de plus dans la situation (plus de soutien, plus d'échanges entre professionnels, de regards, d'évaluation différentes et complémentaires). »

« Le lien de confiance induit par un accompagnement concret et plus « cool », peut permettre « d'accrocher » les personnes dans la mesure, de ne pas perdre le lien. »

« La fréquence des interventions TISF est plus élevée qu'en AEMO, ce qui permet de résoudre avec les familles et avec une temporalité adaptée les problématiques du quotidien (moins d'urgence). La TISF a le temps pour « faire avec » ce que les référents n'ont plus ».

G. Le Service de Réparation Pénale

Sur l'ensemble de nos accompagnements en réparation pénale, 64% se sont avérés positifs avec une réelle prise de conscience des impacts engendrés par leurs délits.

L'activité de réparation se réalise en plusieurs temps : chantiers et ateliers. Cette organisation permet aux jeunes non seulement de réaliser une activité (le plus souvent en direction d'une association) mais aussi de traiter plus en détail certaines thématiques comme l'addiction, les conduites à risque, la citoyenneté.... La crise sanitaire a entravé la réalisation des activités puisqu'elles sont réalisées de manière collective dans la grande majorité des cas.

Comme l'année dernière, les délits les plus représentés sont les vols, avec 29% des délits commis par les adolescents bénéficiant d'une mesure de réparation pénale. On observe que les vols aggravés par deux ou trois circonstances ont augmenté de 7 points en un an.

Les autres délits les plus récurrents en 2020 sont :

- Les violences en représentant 18% des délits commis avec une majorité de violences aggravées
- La détention, l'usage et le transport de stupéfiants progresse par rapport à l'année dernière en passant de 7.7% en 2019 à 15% cette année.

Cette année, nous notons l'apparition de nouveaux délits qui été absents en 2019 : harcèlements et agressions sexuelles.

Nous avons souhaité cette année encore affiner notre étude concernant les mineurs récidivistes. Il est à préciser que la part des jeunes récidivistes augmente de 22 à plus de 30% en 2020. 61% des mineurs récidivistes ont entre 14 et 16 ans. Cette année, 23% des récidivistes ont entre 10 et 13 ans. Plus de 25 % des mineurs récidivistes sont non scolarisés et 85% de ces récidivistes sont en âge de l'être, ils ont entre 10 et 16 ans.

Il serait intéressant de réfléchir à un accompagnement de ces mineurs au-delà de la mesure de réparation pénale. Au sein de notre association nous bénéficions d'un dispositif de remobilisation des jeunes. Un grand nombre de mineurs accompagnés dans le cadre de la mesure de réparation pénale pourrait bénéficier de cet accompagnement dans le cadre d'un dispositif croisé et cofinancé PJJ / département. Ce dispositif mis à la disposition de ces jeunes permettrait nous semble-t-il de faire baisser le taux de récidives. Par ailleurs, nous souhaiterions développer la coopération et le partenariat avec les dispositifs existants d'insertion de la PJJ (STEI), supportant le développement de projets innovants à destination notamment de public plus jeune.

On note que pour 10 % des jeunes suivis le travail est allé au-delà de la mesure de réparation pénale, en essayant de remobiliser les jeunes dans leur parcours professionnel ou scolaire.

Il est à noter que 21 de ces mineurs bénéficient d'une autre mesure (6 PJJ, 2 OPP, 3 MJIE, 5 IED, 2 AEMO, 1AP, 1 autre réparation pénale et 1 ITEP).

III. Des problématiques récurrentes rencontrées

Même si nous pouvons louer l'ambition de l'Etat qui semble vouloir s'emparer des problématiques liées à la protection de l'enfant, l'APEA bien évidemment souhaite que cela puisse se traduire dans les faits. Tous les rapports et toutes les études n'auront de sens qu'à partir du moment où des orientations concrètes seront mises en œuvre dans le quotidien de nos pratiques au service des enfants et des familles.

L'ensemble des professionnels de l'APEA aujourd'hui fait les constats suivants :

- Des situations et problématiques familiales de plus en plus complexes (grande précarité, conflits parentaux, phénomènes d'addiction, déscolarisation, errance des jeunes etc...) qui demandent des réponses spécifiques
- Un sentiment du désengagement de certaines institutions : éducation nationale, psychiatrie....
- Des prises en charge en hébergement de plus en plus tardives avec un projet de « réparation » massive
- L'accueil et l'accompagnement en PE de jeunes à vulnérabilités multiples, ceux qui ont non seulement une prise en charge à l'aide sociale à l'enfance, mais aussi dans le champ du handicap, avec une décision de la MDPH
- Les interventions en protection de l'enfance comme dernier rempart
- Des ruptures dans les prises en charge

A la MECS Baldy l'année 2021 a été ponctuée par des questionnements concernant les situations dites « complexes » et les effets de ce type de situation dans les collectifs ; cela nécessitera d'affiner les effets que cela produit dans le parcours des enfants et le passage d'un dispositif à un autre en 2022.

EFFETS DES SITUATIONS COMPLEXES SUR LE QUOTIDIEN

Les problématiques des enfants accueillis montrent encore cette année des épisodes de violences, d'insultes, de crises, de mises en dangers qui ont rythmé la vie quotidienne des groupes d'internat. Les services ont été le théâtre de nombreux incidents et phénomènes de violences. Les passages à l'acte (incivilités, menaces, fugues, agressions entre les enfants et agressions envers le personnel éducatif) se sont succédés. Malgré tous les efforts déployés, la situation et les conditions d'accueil sur les unités de vie ont continué à se dégrader. Les prises en charge d'enfants qui auraient eu besoin d'une orientation différente, et non par défaut, ont participé à cette dégradation. Cette réalité a majoré le mal être des enfants accueillis, a renforcé les tensions et les conflits au sein des groupes de vie et le sentiment d'impuissance ressenti par le personnel éducatif. Dans ce contexte fragilisé, les équipes ont tout de même répondu en partie aux attentes du service prescripteur. Elles se sont adaptées aux différentes situations d'urgence, et par-delà les péripéties, elles ont su proposer un accompagnement susceptible de répondre à notre mission de protection de l'enfance. Les équipes se sont évertuées à

offrir un cadre de vie rassurant et repérant, et, les éducateurs ont œuvré pour accompagner les enfants et leur famille avec une prise en charge la plus cohérente possible.

Accompagnement de tous les instants qui repose sur l'acte éducatif. A savoir le « faire avec » dans une préoccupation constante de bienveillance, de reconnaissance de l'enfant en tant que personne singulière, qui sont des positionnements éducatifs et éthiques incontournables. Chaque éducateur, mais plus largement chaque professionnel travaillant au sein de la Maison d'Enfants a le souci d'accompagner, d'aider, de soutenir et de prendre soin de l'enfant et de l'adolescent. Cela passe par un engagement affectif indispensable et la proposition de temps partagés afin de créer un lien éducatif.

Fernand Deligny ne cessera de mettre en avant la nécessité de valoriser les capacités de chaque jeune et enfant, de soutenir l'inventivité et la créativité des éducateurs, plutôt que la réponse coercitive : « Si tu coupes la langue qui a menti et la main qui a volé, tu seras, en quelques jours, maître d'un petit peuple de muets et de manchots »¹

Géraldine BODEAU, cheffe de service

IV. Des projets de territoire

La territorialisation des services de Milieu Ouvert a constitué un bouleversement dans l'organisation du travail et a eu des impacts forts sur les dynamiques d'équipes et le climat social. Ces changements d'organisation ont parfois été douloureux pour certains salariés. L'objectif de cette territorialisation était de se rapprocher des bassins de vie des populations accompagnées afin de mieux appréhender les réalités et les ressources. Durant cette année 2021 nous avons amorcé une réflexion sur la construction de projets de territoire : de quels territoires parle-t-on ? L'accueil d'une stagiaire en Direction nous a permis de réaliser un listing de l'ensemble des partenaires par territoire. Chaque Chef(fe) de Service Responsable de Territoire a ainsi présenté lors d'un séminaire de Direction un diagnostic de territoire. Ce travail permettra la construction de projets et d'actions en réseau et en partenariat en direction des enfants et des familles et en prenant en compte leur besoins comme les besoins et les ressources de leur bassin de vie.

Nous ne déclinons pas ici l'ensemble des projets de territoire. Voici celui du territoire Montpellier Ganges.

¹ F. Deligny- Graine de crapule, Editions du scarabée

I. Le territoire :

Le territoire couvert par l'équipe Montpellier Ganges est un territoire très diversifié constitué de quatre sous territoires aux identités différentes et ressources différentes. Il s'étend de Montpellier Centre- ville jusqu'à Ganges. On peut le classer en quatre sous territoires avec des problématiques spécifiques, des logiques de déplacement différentes, et un réseau partenarial différent.



1- Centre-ville de Montpellier : peu de mesures, problématiques principalement liées à la précarité, les besoins de soins, les carences. Ressources partenariales et associatives importantes. Déplacements urbains uniquement.

2- Quartiers Cévennes, Petit Bard, Mosson : mesures nombreuses, problématiques liées principalement à la précarité, les carences, les différences culturelles et d'éducation, les difficultés scolaires, les besoins de suivis spécialisés et médicaux. Ressources associatives importantes. Déplacements principalement urbains.



3- Secteur péri-urbain (villages périphériques de l'agglomération comme Grabels, Les Matelles, Saint Mathieu de Trévières...) : peu de mesures, moins de difficultés sociales, problématiques différentes davantage liées à des difficultés de coparentalité, difficultés d'orientation, difficultés de relations familiales etc.. ressources partenariales importantes du fait de l'accessibilité de la ville. Déplacements en voiture uniquement.



4- Secteur rural : Ganges et ses alentours. Problématiques diverses : précarités, carences, conflits, difficultés d'orientation etc. Peu de ressources associatives ou partenariales. Faible possibilité d'orienter (y compris vers les soins). Déplacements uniquement en voiture.

II. Une équipe : 15 travailleurs sociaux dont 1 CESF, 1 TISF (1/2 temps), 1 assistante sociale et 12 éducateurs spécialisés. Une secrétaire et un chef de service à plein temps. Un psychologue et une pédopsychiatre à temps partiel.

L'équipe est stable car composée quasi exclusivement de CDI. Elle est expérimentée : chacun a de 3 ans à plus de 25 ans d'exercice du métier en Protection de l'enfance. L'équipe est complétée d'un temps d'intervention de psychologue (20h par semaine et 6h de pédopsychiatre), une secrétaire à plein temps et un chef de service.

A noter qu'il y est rattachée l'équipe du DRF (deux mi-temps d'éducatrices spécialisées qui ont aussi le diplôme de médiatrices familiales).

Une augmentation du temps d'intervention en AEMO a permis l'arrivée d'une éducatrice spécialisée. Elle a intégré l'équipe au dernier trimestre (elle était avant sur le territoire de GIGNAC). Depuis l'arrivée de ce poste supplémentaire il n'y a plus d'attente d'attribution en AEMO et le délai de mise en œuvre est en général d'un mois. Auparavant en 2021, une mesure était mise en œuvre entre trois et six mois après la date de décision.

III. Nombre de suivis en file active :

AEMO : 214 enfants

MJIE : 20 enfants

IED : 45 familles

AGBF : 27 familles (soit 63 enfants [dont 17 enfants placés]).

TISF : 6 familles

DRF : 12 familles

IV. Une volonté de proximité : Des locaux basés à Montpellier (Parc 2000). La possibilité d'utiliser un bureau à la Maison des services de GANGES grâce à un partenariat avec la Communauté de communes. Le STS de Saint Mathieu peut aussi ponctuellement nous mettre à disposition un bureau pour recevoir des familles.

Des interventions à domicile et auprès des partenaires. Pour aller du local de Parc 2000 au centre-ville : 15 mn de tram. Pour aller du local à Ganges (1h de route). Les déplacements peuvent être en direction de la famille, des écoles, de la famille élargie, parfois pour des parents séparés, pour des démarches administratives, des soins, des clubs etc..

V. Les projets de territoire :

- Maintenir un **partenariat étroit avec les services du Département** incarné par les liens avec les AS dédiées. Sur les secteurs périurbains et ruraux ce partenariat est facilité car il correspond à seulement une AS dédiée. Sur la partie urbaine du territoire il est plus complexe car correspond à plusieurs AS dédiées qui ont connu en plus des changements de poste.

- **Un atelier expression** mené par deux éducateurs a été créé cette année : le but est de permettre à des enfants de s'exprimer autrement que par les mots, via des supports tels que la terre, le dessin, le collage etc... Des parents ont pu ponctuellement y assister.

La créativité représente l'axe d'entrée d'un atelier expression qui a démarré cet automne. L'idée venant du constat qu'accompagner un enfant « coincé » dans une situation familiale complexe était délicat. Qu'éventuellement accompagner, soutenir cet enfant était peut-être de proposer des moyens de repérer, d'exprimer, d'exorciser des émotions fortes par la rencontre de la matière. C'est une expérience créative collective où chaque séance donnera une part de sa personnalité.

La première séance était destinée à quatre enfants de 6/8ans. Nous terminerons avec une participante de plus puisque l'un des enfants ne parviendra pas à laisser partir sa mère. Les enfants ont été invités à un travail de repérage de son émotion interne. Ils ont eu une réceptivité étonnante. L'argile est creusée, tapée, caressée, l'un d'eux montera quasi dessus. La matière est investie dans un premier temps de façon individuelle puis collective dans un deuxième. L'utilisation d'une roue chromatique leur permettra de repérer ce cheminement sans avoir à parler. Certains vont faire un objet pour offrir, d'autres pour détruire, mais dans tous les cas l'expérience sensorielle et créative est vécue avec plaisir.

ESi



- **Un atelier « groupe de paroles »** mené par un binôme travailleur social et psychologue a été relancé cette année : il s'agit d'amener des enfants de 8 à 11 ans à s'exprimer en groupe sur les thématiques de leur choix, avec pour toile de fond l'expression des émotions, et le développement des compétences psychosociales. Cet atelier est transversal à d'autres équipes.
- **Des sorties éducatives collectives** : malgré la période sanitaire des sorties en extérieur ont pu être organisées. Basées sur la marche et la petite randonnée, elles ont permis au-delà du plaisir, de faire de l'orientation, d'ouvrir à la découverte de la flore et de la faune. Les travailleurs sociaux y trouvent aussi l'occasion d'observer les enfants suivis dans un autre contexte, face à de la nouveauté et dans les interactions avec d'autres adultes ou d'autres jeunes.
- **Des supports aux entretiens** favorisant l'expression : plusieurs travailleurs sociaux utilisent des cartes et des images, un atelier émotions ou des jeux pour aider à communiquer. Cela aide les usagers à s'exprimer, trouver des mots et comprendre. Ils peuvent être un support lors des entretiens mais aussi à la communication au sein de la famille.
- **Des temps d'échanges et de réflexion avec des partenaires** : un temps de rencontre a été organisé avec l'équipe et les AS de secteur, un autre avec une équipe ASE et son RTEF. Une rencontre avec l'association AREA (ils interviennent dans les camps de ROM) a dû être reportée du fait de la crise sanitaire.
- Un partenariat privilégié avec l'association ROC ET SOUREL pour mettre en place **des weekends et des vacances dans des familles accueillantes** en milieu rural.

VI. Les Projets à venir :

- Développer le partenariat avec la MECS BON SECOURS qui intervient à GANGES, ainsi qu'avec l'AGANTIC (centre social de GANGES).
- Mieux connaître le réseau en psychiatrie et suivis psychologiques du territoire.
- Rencontrer l'association AREA.

VII. Vignettes :

Situation J. Dv : L'intervention en urgence de l'AEMO a permis à ce jeune adolescent d'éviter un placement en urgence et de retrouver un projet plus adapté à ses besoins. Le jeune homme de 13 ans a été déposé à l'accueil un matin avec ses valises par la personne chez qui il vivait. Elle ne voulait plus de lui. Il était en état de choc après une violente dispute entre lui et la personne qui l'accueillait depuis quelques mois. Il était décrit comme « insupportable, manipulateur » et posant des problèmes à l'école dont il risquait l'exclusion. L'AEMO a permis de comprendre que ce jeune n'était pas dysfonctionnant mais était en souffrance et réagissait à un contexte inadapté pour lui. En effet sa mère avait demandé à une amie de métropole de recueillir son fils pour « lui offrir une chance de réussir dans la vie ». Ce départ pour la métropole, chez une personne qu'il ne connaissait pas, n'était pas souhaité par le jeune. Mal préparé ce projet est devenu intenable devant les attentes inadaptées de la personne qui l'a pris en charge. Après avoir aidé chacun à comprendre ce qui se passait la pression est retombée. Le jeune a pu retourner provisoirement chez l'accueillante. Un travail avec la famille du jeune a permis de repartir sur un projet nouveau, en famille, à Saint Martin. La famille a aussi accepté une aide éducative sur place.

Situation V. : Une jeune fille de 7 ans vit seule avec ses parents. Ceux-ci ont une reconnaissance handicap et vivent de façon isolée, craintifs des extérieurs. Les parents sont en difficulté pour poser un cadre éducatif cohérent, pour assumer une autorité. Ils stimulent peu leur enfant. Il a été évalué un besoin d'ouvrir la jeune fille vers des extérieurs mais les parents se sont montrés très craintifs.

L'intervention IED a permis, en plus du travail sur la prise en charge quotidienne, de proposer un accueil vers l'association ROC et SOUREL. Ainsi un partenariat progressif entre les parents et une famille accueillante a pu être mis en place. En passant d'abord par un après-midi dans un parc, la famille et l'accueillante ont pu faire connaissance. Puis progressivement un week-end et des vacances ont été organisées. Les résistances des parents et de l'enfant ont été prises en comptes et travaillées par étape. Grâce au soutien financier du secteur le coût a pu être assumé par la famille. Aujourd'hui la jeune peut retourner régulièrement chez cette accueillante en qui les parents ont confiance et avec qui des liens se sont noués.

Parole de parents (AEMO) :

SMS : « Je tenais à vous dire un grand merci pour tout. Vous êtes l'une des rares personnes dans le milieu social à m'avoir écoutée vraiment, comprise, et à m'avoir fait confiance d'ailleurs cela a été réciproque. Vous avez vraiment été efficace et vous m'avez apporté des solutions concrètes comme pour mon logement ou grâce à vos conseils, j'ai pu éviter l'expulsion, et les aides financières entre autres. En partie grâce à vous j'ai repris confiance en moi en tant que maman et en tant que femme. J'ai laissé la culpabilité derrière moi et j'arrive plus à m'affirmer. On peut dire que grâce à vous, j'ai aujourd'hui une meilleure image des travailleurs sociaux. Il devrait y avoir plus de professionnels comme vous. Enfin bref, je vous remercie sincèrement du fond du cœur pour votre bienveillance, pour tout le travail que vous avez effectué avec moi depuis le début jusqu'à aujourd'hui. » **Fin d'AEMO après 3 années d'interventions dont une première année à tenter de faire du lien, en étant soumis à la labilité de Madame.**

V. Une évolution des pratiques avec le développement des actions collectives et de supports à l'accompagnement éducatif

Les interventions éducatives sont régulièrement soutenues par des médiations. Celles-ci favorisent une triangulation de la relation éducative et sont autant d'occasions de faire expérience pour l'enfant ou son parent. Ces « techniques éducatives » se déploient largement au sein des équipes des différents services de la MECS Baldy ou des SMO. En voici plusieurs illustrations :

A. Initiation pancrace et cross training

Sortir les mineurs de l'isolement, aborder les questions de santé, d'estime de soi, développer la relation éducative, en proposant une initiation Pancrace et Cross Training, partagée avec les travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement éducatif en milieu ouvert.



L'un des objectifs des travailleurs sociaux en charge de mesures éducatives en milieu ouvert est d'identifier les compétences et les besoins de chaque jeune, notamment en termes de santé, de sociabilisation, d'estime de soi, pour élaborer et mettre en œuvre, en lien avec les parents, un accompagnement individualisé. Pour certains jeunes, qui se sont enfermés dans une forme d'isolement ou sont confrontés à une forme de *collage* familial, les observations en milieu scolaire, périscolaire et au sein de la famille que nous avons pour habitude de solliciter ne peuvent être réunies. Ces situations amènent les travailleurs sociaux à développer de nouveaux modes de communication et d'intervention pour entrer en lien avec ces jeunes, dépasser les résistances familiales et assurer leur mission de protection. De plus, les contraintes liées à la Covid 19 ont freiné l'accès aux activités sportives et aux dispositifs portés par les associations et les communes.

Les travailleurs sociaux proposent et partagent régulièrement des activités avec chaque jeune pour recueillir des éléments d'observation dans un environnement différent du domicile. Ces activités permettent aussi de développer la relation éducative. Si nombre des jeunes accompagnés se saisissent de l'intervention du tiers et investissent l'espace éducatif, pour certains il est nécessaire d'innover, de surprendre, ne serait-ce que pour entrer en relation.

Certains jeunes peuvent avoir un relationnel compliqué avec les adultes qui représentent une forme d'autorité. Lorsqu'il est illusoire d'espérer entrer de façon formelle en relation, le recours à des activités culturelles ou sportives s'impose mais se confronte souvent à des résistances. Pour tenter de dépasser ces résistances et surprendre, un travailleur social de l'APEA-SMO propose et anime depuis plusieurs années une activité découverte du PANCRAÏE (sport de combat self-défense mélangeant plusieurs pratiques) et du CROSS TRAINING (parcours qui consiste à combiner des exercices sportifs faisant travailler différentes parties du corps).

L'association de ces deux sports très codifiés permet de développer des compétences physiques mais également techniques (gestion du corps et de l'espace). Ces apprentissages favorisent la prise de conscience de ses limites et parfois de ressources insoupçonnées. Leur pratique nécessite un respect du cadre et des règles afin de ne pas se mettre en danger. Pour autant, l'ambiance se veut chaleureuse et conviviale. L'activité partagée par le jeune et le travailleur social référent se veut également un support à l'observation des compétences du jeune et un levier pour aider à la relation éducative.

Cet atelier sportif propose au jeune et au travailleur social de partager ensemble l'activité. C'est l'opportunité d'une rencontre éducative qui nécessite qu'une part de chacun, authentique, non dissimulée, non travestie, émerge. Ce partage, adulte/jeune de l'activité, unis dans l'effort, crée une entraide et un soutien qui offre aussi la possibilité d'identifier la bonne distance émotionnelle et relationnelle où chacun pourra avancer dans la confiance et la sécurité.

Cet espace éducatif est un lieu de rassemblement pour les jeunes et les professionnels où chacun s'approprié et s'adapte en fonction de ses capacités. Construite autour du savoir vivre ensemble, l'activité est fondée sur la considération de chacun comme son égal dans le respect des règles de l'activité.

Les jeunes et les travailleurs sociaux qui ont pu bénéficier de cette activité la plébiscitent autant du point de vue de la santé (activité physique, développement de la motricité...) que dans le développement de la relation éducative. Nombreux sont les travailleurs sociaux qui, après avoir partagé cette activité ont constaté la confiance se développer avec le jeune. Les professionnels y ont également recours pour observer les attitudes, comportements et compétences des jeunes. Ces observations viennent ensuite abonder le projet individualisé. Après avoir découvert cette activité sportive, les jeunes sont les premiers demandeurs pour y participer régulièrement.

Cette pratique sportive est un outil éducatif qui favorise également le lien avec la famille, en rendant compte des compétences, de l'engagement et de l'évolution du jeune. Cette activité permet d'établir une relation de confiance avec la famille et peut impulser une dynamique vers la poursuite d'un sport en club (le sport ayant une influence structurante en termes de socialisation, d'éducation et de valeurs). C'est un levier pour extraire un jeune qui s'est isolé, renfermé sur lui-même et pour lequel la famille ne parvient pas à changer la dynamique, même accompagnée.

Des ateliers de 2 heures réunissent 8 à 10 jeunes par tranches d'âge à partir de 7 ans et leur éducateur. Ce nombre idéal de participants offre les espaces nécessaires d'observation, permet de travailler sur les aptitudes physiques de chaque jeune, apporte des garanties sur l'accompagnement et le bon fonctionnement du groupe et permet d'engager une relation éducative individualisée entre l'éducateur et son/ ses jeunes présents.

Les effets bénéfiques constatés depuis les premiers ateliers « initiation sport de combat » en 2017 nous amènent à proposer l'activité deux fois par mois (le mercredi), avec trois ateliers dans la journée pour permettre l'accès à une trentaine de jeunes. Cette activité ouvre des places pour une soixantaine de jeunes par mois et peut être proposée dix mois par an.

B. Sortie éducative au centre équestre les Ecuries de la Plaine à LA BOISSIERE



Le 1^{er} juillet 2021, de 9h30 à 16h30, s'est tenue une journée aux Ecuries de la Plaine à LA BOISSIERE.

Côté professionnels, toute l'équipe était présente, y compris les psychologues. Côté enfants, 23 enfants étaient présents, de 5 ans à 15 ans. Les enfants ont chacun amené leur pic nic que nous avons partagé tous ensemble le midi et l'APEA a offert le goûter. A la fin de la journée, tous les enfants sont repartis avec leur diplôme. Plusieurs ateliers ont été planifiés le long de la journée. Les enfants ont été répartis par petits groupes et sont passés d'un atelier à un autre.

Ateliers :

Voltige : le but est de valoriser les enfants car des choses « spectaculaires » peuvent être faites. Les plus peureux ont tout de même été dans la réussite et le dépassement de soi comme par exemple se mettre debout sur le cheval ou galoper.

Gymkhana : c'est la partie la plus équestre ds le sens où les enfants sont dans l'apprentissage de l'équitation, conduire un cheval en autonomie, faire des jeux, Pour les plus agités, obligation de se concentrer et d'écouter pour ne pas être dans l'échec, aller au bout de la tâche.



Pansage et soins aux chevaux : apprendre à connaître l'animal, se mettre en confiance avec lui, ouvrir le dialogue avec les enfants par des jeux de questions sur le cheval. Question du soin très importante dans cet atelier.



Balade : c'est un moment de partage avec les enfants. Les adultes tiennent les poneys avec les enfants dessus. Les échanges entre éducateurs et enfants dans ces moments sont riches.



C. Atelier Halloween du 03 novembre 2021 à GIGNAC

Le 03 novembre, nous avons organisé un atelier halloween à l'APEA-SMO de Gignac de 13h30 à 16h30. Quatre enfants étaient présents ainsi que deux travailleurs sociaux. Parmi les enfants présents, deux étaient d'une même fratrie et très marqués par un récent conflit violent entre leurs parents. Le but de cette rencontre était notamment de les décaler de ce conflit. Les enfants ont apprécié ce moment de partage. L'ambiance était légère et chaleureuse.

Lorsque les enfants sont arrivés, chacun avait une citrouille qu'ils ont soigneusement vidée, nettoyée puis décorée. Ils sont ensuite chacun repartis avec leur citrouille. Dans un même temps, nous avons fait un gâteau à la citrouille que nous avons ensuite dégusté pour le goûter avec bonbons, mandarines et jus de fruits.



D. Atelier dans le cadre de la réparation pénale

Atelier autour d'un théâtre forum.

Dans le cadre de notre service de « réparation pénale » dont l'objectif est la lutte contre la récidive des ateliers sont proposés en coopération avec l'association « théâtre Déclis » des théâtres forum.

L'objet du théâtre forum, en réparation, est de favoriser un travail de conscientisation des jeunes.



En novembre 2021, quatre jeunes co-auteurs ont participé à ce théâtre forum dont la thématique choisie était double. Au moyen d'une re-scénarisation des faits par eux-mêmes, l'ouverture d'un espace de parole sur ce sujet pourra les aider à affirmer leur libre arbitre et à trouver d'autres éléments de résolution dans des situations de tentations de cette nature. La seconde thématique ciblée était de les préparer à l'Audience de jugement. Au moyen d'une scénette, ils ont ainsi pu se mettre en situation alternativement en tant qu'accusé puis dans la place du Juge.

Malgré tout son intérêt, le coût de cette action constitue un frein au regard du budget Réparation pénale.

E. Actions collectives, sorties éducatives et ouvertures culturelles dans le cadre de l'IED

- *Un peu de culture et d'Art*

Une sortie a été organisée avec une mère et ses deux enfants au théâtre Jean Vilar pour assister à une création de jeunes de la Paillade. Cette sortie a permis à une des filles de la famille de s'inscrire à l'atelier théâtre. Un autre jeune dont la famille est suivie en IED a participé à plusieurs ateliers théâtre.

- L'adhésion de l'APEA à CSS34 a permis à plusieurs familles d'aller voir des spectacles gratuitement :

- MERZOUKI Mtp Danse au Corum : trois familles
- Spectacle à l'opéra : une famille
- Spectacle de marionnettes pour les tout petits : une famille

- *ET POUR L'AVENIR :*

- Projet de fresque graffiti avec un artiste, à l'APEA-SMO, à venir : projet proposé et validé par Culture et Sports solidaires (CSS34) avec des rdv pour le mettre en œuvre prochainement !

Un peu de sport



Cette année est marquée par plusieurs sorties paddle avec des pré-ados et ados. Sur le territoire Montpellier-Lunel cela concerne quatre jeunes. Ces sorties se sont organisées avec d'autres professionnels des autres territoires.

Des sorties accrobranches (tous territoires parc 2000 confus) ont été faites courant de l'été 2021



Bravo les
Demoselles

Sortie randonnée avec parcours d'énigmes : les gagnantes sont Assma, Sabrina et Rania, des jeunes accompagnées par le territoire de Montpellier-Lunel. En récompense elles ont eu une entrée gratuite pour la grotte des Demoiselles.

Sortie prévue de nouveau le 21 décembre avec des éducateurs des autres territoires.

Un peu de loisirs

- Atelier pâtisserie animé par l'éducatrice AEMO/DRJ, éducatrice IED Lunel et deux éducatrices de Ganges : Famille composée d'une mère avec ses deux enfants pour le territoire Montpellier Lunel
- Une dizaine de jeunes de l'APEA ont pu partir cet été en colonie, grâce au dispositif « 1ers départs en vacances ». Sur le territoire Montpellier Lunel en IED cela représente huit jeunes. Plusieurs de ces huit jeunes partaient ensemble. Ils ont participé à la sortie randonnée-énigmes pour apprendre à se connaître. Plusieurs d'entre eux ont exprimé le souhait de reproduire cette expérience l'an prochain.

Concernant les actions organisées en IED, les professionnels relèvent une facilité à les créer à Montpellier même et que tout un travail doit s'engager sur Lunel. Ces temps ont une valeur inestimable pour assoir la relation éducative. De plus, cela permet à des jeunes de se rencontrer voire de se revoir. Cela favorise aussi l'ouverture par la suite vers d'autres espaces de vie sociale sans l'éducateur, que ce soit pour la famille ou le jeune !

F. Accompagner autrement avec l'utilisation d'Objets flottants



A la redécouverte de la relation d'aide

Des mannequins en bois articulés pour travailler les places de chacun dans une famille, un ensemble de photos langages pour aborder la relation parents/ ado, détourner un jeu de société pour évoquer des sujets sensibles...

Depuis plusieurs années, ces supports ou objets flottants sont devenus des outils indispensables à notre pratique pour faciliter la rencontre en évitant l'entretien de face à face et le piège des questions/réponses.

Les professionnels s'approprient ces outils et les utilisent de manière créative : ils construisent ainsi un espace facilitant la mise en mots des émotions et invitent les familles à se raconter autrement.

Ces pratiques ou modes d'intervention permettent d'aborder les sujets différemment en se décalant du quotidien, en s'extrayant des enjeux de la mesure.

L'outil modifie la vision que la famille a d'elle-même autant que celle du professionnel.

L'utilisation de ces supports que certains ont nommés « objets flottants » vient rendre les échanges plus légers, moins stressants et facilitateurs pour cette relation d'accompagnement si sensible à destination des parents et de leurs enfants.

« *Les objets flottants : méthodes d'entretiens systémiques* » Philippe CAILLE & Yveline REY Edition FABERT 2004



G. Le temps des parents

Depuis quelques années au sein de l'APEA, une fois tous les deux mois des parents sont conviés afin d'échanger sur des préoccupations communes. Nous voulons cet espace-là convivial et sécurisant.

La proposition de ce temps des parents a comme origine une réflexion autour de la participation des familles, motivée par cette question : Quels sont les moyens pour rendre les parents acteurs des changements dans leurs situations ?

Le temps des parents permet à chacun de se sentir reconnu et entendu dans ses difficultés, ses différences et favorise l'émergence des compétences. Il permet le partage, évite l'isolement et ainsi les parents font l'expérience de leur capacité à être une ressource pour l'autre.

Nous partons du postulat que toutes les familles ont des aptitudes pour trouver des solutions aux difficultés qu'elles rencontrent à partir du moment où le contexte d'intervention leur permet de mobiliser leurs ressources. Le groupe est en ce sens un levier possible pour activer les compétences.

H. Le SAP : des vacances hors les murs

Madame BISCAINO Maîtresse de Maison au SAP nous offre une vignette « d'un moment SAP » innovant qui s'est construit et vécu avec l'équipe et les familles.

UN MOMENT SAP : l'institution de déplace

Lors de l'été 2021 nous avons mis en place avec l'équipe du SAP, un projet de délocalisation du service d'accompagnement personnalisé pour accueillir parents et enfants dans un lieu plus neutre en vue d'approfondir et créer un lien un peu différent dans un cadre qui pourrait apparaître aux familles comme moins formel que les murs de l'institution.

Nous avons élu domicile au sein du gîte de Piquetalen, domaine à Castelnau de Guers.



Cigales et pins comme voisinage dans un cadre idyllique. Un gîte pouvant accueillir une dizaine de personnes en journée et trois familles différentes en même temps avec nuitée comprise. Une organisation soutenue en amont et durant le séjour, ma place de maitresse de maison du service permettant de mettre au service des familles mes fonctions habituelles et mes compétences d'intendance tel remplissage du frigo et placards, état des lieux, mise à l'abri les objets délicats pour éviter toute casse, entre autres. Un gîte propre et agréable qui nécessite un entretien journalier afin de pouvoir accueillir les personnes invitées : Parents et Enfants.

Les parents sont ravis (malgré une venue quelque fois à reculons) du joli lieu proposé et les enfants peuvent aussi profiter de la piscine, accompagnés par les adultes qu'il s'agisse des éducateurs, de moi-même ou de leurs parents : la surveillance des enfants est assurée !

Le lieu en campagne, un peu à l'extérieur de la ville ou village voisin m'a aussi amené à accompagner ou rechercher des parents / enfants pour que tous puissent passer un moment avec l'équipe. Ces

moments sont importants car dans ce lieu neutre les familles se sentent détendues et osent souvent évoquer leur vie courante ou passée. Quelquefois ils sont étonnants car ils nous montrent des capacités à effectuer des choses que nous ne soupçonnions pas. Ils se confient quant à leur peurs et par exemple témoigner que la nature est belle mais peut être effrayante : les bêtes, les sons, l'eau etc.

Des bouts de liens se créent. Pour ma part j'ai certainement été plus accessible aux familles dans ce cadre également. Ma fonction et ma posture professionnelle sont restés mais de mon point de vue cette semaine aura été très enrichissante dans les rapports humains, les échanges émotionnels, la prise en charge des enfants et des parents (aussi !!).

Madame BISCAINO Maîtresse de Maison au SAP

Pour Baldy le développement des actions collectives à destination des jeunes accueillis est un ADN lié à son origine d'accueillir nuit et jour les enfants confiés dans une modalité de résidence collective. Toutefois au fil des évolutions, de l'ouverture de nouveaux dispositifs et des demandes émergentes dans notre société contemporaine nous amorçons une réflexion concernant ces pratiques qui nécessitent beaucoup d'énergie et de volonté avec l'articulation entre individuel et collectif.

Les actions collectives sont-elles vécues et pensées comme support au travail éducatif mené auprès du public accueilli ou sont-elles une nécessité liée à l'organisation du travail à partir de lieux d'accueils collectifs ?

Qui résiste ou réclame des actions collectives ? Les professionnels, les parents, les enfants ou les adolescents eux-mêmes ?

En effet selon le dispositif dans lequel est accueilli l'enfant/l'adolescent la notion d'action collective ne repose pas sur les mêmes enjeux et les mêmes attentes. Pour les groupes dédiés à l'accueil collectif en internat les actions collectives sont extrêmement difficiles à projeter et à organiser puis à mener à leur terme. Entre autres du fait d'une tension quasi permanente entre le vivre en groupe de vie et la singularité des besoins et des envies de chacun des sujets accueillis dans ces lieux collectifs. Cette tension entre ces deux dimensions est constamment à l'œuvre et difficile à contenir pour les professionnels des équipes qui se sentent toujours pris dans un entre deux. Cela sans compter que le « temps » dédié aux actions collectives est bien souvent le dernier, car sont priorités les accompagnements aux rendez-vous individuels pour les enfants : professeur, médecin, orthophoniste, travailleur social enfance, visite médiatisée etc. ce qui parfois ne laisse pas de place à mener une action de bout en bout. Les temps les plus propices à ces actions demeurent ceux des week-ends et des vacances mais là encore l'organisation prend souvent le pas sur les projets. Ainsi, penser une action collective c'est avoir les moyens de l'organiser et de la tenir, c'est offrir aux enfants accueillis comme aux professionnels des moyens pour la préparer, la penser et l'investir.

Depuis septembre 2021, l'équipe de l'unité de vie de Saint Loup a mis en place une action collective hebdomadaire pour l'année scolaire : la sortie piscine du mardi soir. Cette action semble tenir dans la durée car elle s'inscrit dans le projet d'une année scolaire et qu'elle est portée par l'ensemble de l'équipe comme faisant partie intégrante du projet éducatif dans sa visée collective. Cette modalité s'inscrit dans une répétition et une organisation dans le rythme des semaines scolaires. La visée de l'action est identifiée par tous les acteurs : plaisir, activité ludiques, découverte de la natation, apprentissage pour certains, perfectionnement pour d'autres.

Pour l'équipe du SEJ l'accompagnement est individualisé et dans cet accompagnement individualisé des temps de « petits groupes » sont pensés et organisés de façon à mettre le collectif au service de la construction du sujet dans l'altérité ; ainsi des actions ont pu être menées en réunissant parents et enfants pour le temps d'un pique-nique ou d'une sortie avec une activité « phare ».

La question des actions collectives a été particulièrement mise à mal au cours de l'année 2021 dans la suite des effets de la pandémie de Covid 19 et des réglementations diverses et variées au fil de l'année. La mobilisation parfois conséquente des professionnels s'étant vu annulé après de nouvelles décisions de restriction d'ouverture possible, de jauge pour occuper les espaces collectifs mais aussi de façon plus insidieuse de effets de cette pandémie dans le rapport au collectif et la crainte de se confronter dans le réel à d'autres que soit. Une réflexion s'amorce en 2021 et devra se poursuivre en 2022.

VI. Une politique de formation toujours ambitieuse

L'association continue de développer une **politique de formation soutenue**. En s'appuyant sur l'ensemble des entretiens professionnels, les Directions ont mis en place des formations en lien étroit avec les difficultés rencontrées par les professionnels dans l'exercice de leur mission et leurs demandes :

Pour le SMO :

83 sur les 99 salariés ont bénéficié de formations en 2021. 53 personnes ont bénéficié à minima de 2 formations sur l'année.

11 formations collectives ont pu se maintenir :

- 12 salariés (TS) - OUTILS POUR TRAVAILLER LA PARENTALITE
- 13 salariés (TS) - ACCOMPAGNER, PROTEGER LE DEVELOPPEMENT DE L' ENFANT
- 24 salariés (TS + CDS +) - RISQUES ROUTIERS
- 10 salariés (TS + psy) – DECONSTRUCTION DU COUPLE – niv 1
- 14 salariés (TS + psy) – DECONSTRUCTION DU COUPLE – niv 2
- 35 salariés (Toutes CSP) – FORMATION INCENDIE
- 69 salariés (TS+Psy+cds) – POURVOIR AUX BESOINS FONDAMENTAUX – NIV 3
- 11 Salariés (Serv Adm + CDS) – MODULE FACTURATION Dossier Unique de l'utilisateur
- 2 salariés (DIR ADJ +Tech Sup) – MISE EN CONFORMITE RGPD
- 2 salariés (psy) – INTEGRATION DU CYCLE DE VIE – niv 3
- 2 salariés (ts) – L'INCESTUEL ET LES SECRETS DE FAMILLE

Pour la MECS Baldy :

48 salariés ont bénéficié d'une des 106 actions de formation.

10 formations collectives ont été réalisées :

- 10 salariés - ALIMENTATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS
- 10 salariés - APPROFONDISSEMENT APPROCHE SYSTEMIE
- 12 salariés - AUTOUR D'UNE SITUATION DE VIOLENCE
- 9 salariés - CUISINER DANS LES UNITES DE VIE

- 6 salariés - EXPLOITATION SSI
- 8 salariés - INITIATION AUX TECHNIQUES SIMPLES DE LA RELAXATION
- 3 salariés - SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT
- 9 salariés - OUTILS POUR PARLER DE LA MALADIE MENTALE
- 17 salariés - PREPARATION INCENDIE

Une des professionnels (IED) souhaite témoigner :

« ...J'ai été contente également de faire les formations incendie et sécurité routière, contre toute attente ! c'était intéressant et ça permettait de passer un moment avec un petit groupe de collègues. Ça resserre les liens ! pour moi c'était important dans cette période particulière que l'on vit. Idem pour la formation sur les écrits qui était très intéressante et a permis de se replonger dans l'essentiel : ce que l'on dit des familles, à qui, comment, ce que l'on transmet.... »

